Image not found or type unknown

Suppresion journée de travail pendnat un arret de travail.

Par **hydre**, le **01/05/2013** à **13:13**

Bonjour à tous,

J'ai été mis en arrêt de travail par mon médecin jeudi dernier jusqu'au 31 avril.
Initialement, je devais travailler samedi mais mon entreprise à annulé ce jour pour me faire travailler samedi prochain.

En à t-elle le droit?

Par **P.M.**, le **01/05/2013** à **13:18**

Bonjour,
Je présume que c'est jusqu'au 30 avril...
Il faudrait savoir quand a eu lieu ce changement de planning et si l'employeur a respecté le délai de prévenence habituellement pratiqué...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés